



- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Secteur : Textile Habillement- Filière : Coupe Industrielle en Confection- Niveau : Qualification (Optimisé) |
|---|

1. Description générale du métier

Dans une unité de confection de vêtement, l'objectif de la coupe est de transformer la matière (tissu ou maille) en pièces coupées, rangées et prêtes à être assemblées. L'atelier de coupe garantit ainsi l'alimentation des groupes de montage et assure la qualité des pièces coupées.

L'Opérateur Coupe Industrielle en Confection effectue l'ensemble des travaux de production existants dans une salle de coupe.

Il assure ainsi les tâches liées à la réalisation des tracés, du matelassage des étoffes, de la découpe des matelas, de la préparation des pièces coupées et du thermocollage.

L'exercice de ses fonctions nécessite de la part de l'Opérateur Coupe Industrielle en Confection un souci du détail et beaucoup de précision. Il doit faire preuve en permanence de concentration et d'autocontrôle dans son travail car les conséquences peuvent être importantes et irréversibles.

L'évolution technologique en matière de coupe est importante. Le matériel de matelassage et de découpe est de plus en plus automatisé et performant. L'opérateur doit être en mesure de s'adapter aux différentes technologies de réglages et de fonctionnement de ce type de matériel.

2. Profil de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire aura été préparé pour une intégration harmonieuse au marché du travail et pour s'adapter à ses exigences de rendement, de santé et de sécurité. Il sera en mesure d'exécuter les tâches d'un Opérateur Coupe :

- Réaliser un Placement
- Matelasser des étoffes
- Découper les éléments du vêtement
- Préparer des paquets
- Thermocoller des pièces

3. Formation

La durée de formation est **d'une année** complétée par un stage de 1 mois et demi en entreprise.

4. Conditions d'admission

Pour être admis au programme « *Coupe Industrielle en Confection* », il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Age maximum : **25 ans**
- Niveau scolaire : **9^{ème} année de l'Enseignement Fondamental ou plus.**
- Aptitudes et qualités exigées pour l'exercice du métier :
 - Bonne dextérité et coordination des mains
 - Souci du détail et beaucoup de précision
 - Bonne aptitude à communiquer
- Mode de sélection des candidats à la formation :
 - Sur dossier
 - Réussite aux tests d'admission



5. Programme de la formation

Le **programme** est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des besoins de formation et de la situation de travail. On y énonce les compétences minimales que l'apprenant doit acquérir pour obtenir son diplôme.

Le programme de formation est dispensé en **1260 heures** dont un stage technique en entreprise de 1 mois et demi à la fin de la formation.

N° Module	Modules	Total
EGQ1	Arabe	30
EGQ2	Communication en français	140
EGQ3	Législation/PME	30
M01	Métier et formation	15
M02	Matière Textile	60
M03	Patrons de vêtements	60
M04	Confection de vêtements	60
M05	Matériels et Équipements	40
M06	Santé et Sécurité	30
M07	Documentation Technique	30
M08	Optimisation de la matière	30
M09	Placement Manuel	115
M10	Matelassage	120
M11	Découpe	125
M12	Préparation des paquets	60
M13	Thermocollage	60
M14	Moyens de recherche d'emploi	15
M15	Intégration en milieu de travail	240
TOTAL		1260

6. Évaluation de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examen de fin de formation

7. Perspectives professionnelles

Le programme de formation prépare aux postes occupés par l'opérateur Coupe au seuil d'entrée du marché du travail : Traceur, Matelasseur, Coupeur, Préparation et thermocollage des pièces.

Selon l'organisation de l'entreprise, il est en général confié une ou deux tâches à la fois à l'opérateur. Néanmoins selon le degré de compétence et de polyvalence de cette personne, elle peut assurer plusieurs postes afin de palier aux besoins de l'atelier.

L'opérateur peut évoluer vers une fonction nécessitant plus de responsabilités, par la supervision d'une équipe de travail et éventuellement celle de la salle de coupe. Pour cela il doit faire preuve d'autonomie, doit développer des compétences de leadership et les qualités nécessaires pour la gestion de groupe.